

Sciences humaines et sociales, mention :éducation et formation - spécialité :éducation et missions d'évaluation en organisation

RNCP9183 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	330
Code(s) ROME	M1402, K2101, M1502, K1801, K1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I

<http://www.univ-provence.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

- 1- Conseil en évaluation dans les ressources humaines
- 2- Accompagnement professionnel individuel, coaching

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences associées sont : (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

- 1- Analyser la demande et s'assurer de la faisabilité
 - Rédiger un cahier des charges en réponse à un appel d'offre ou en vue de proposer une prestation
 - Concevoir le dispositif d'intervention (démarche et méthodologie, moyens nécessaires, délais...)
 - Animer le dispositif et mobiliser les acteurs
 - Restituer au commanditaire les résultats obtenus ou escomptés, les préconisations
- 2- Comprendre la problématique de la personne et /ou celle de l'interaction personne/organisation
 - Permettre l'appropriation par la personne de sa problématique
 - Instaurer un cadre de travail et susciter l'adhésion de la personne
 - Identifier les leviers de changements et formaliser les plans d'action

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Maîtriser et appliquer les outils de l'évaluation et de l'accompagnement professionnel

Connaître le fonctionnement des organisations

Maîtriser et mettre en oeuvre les techniques d'entretien

Connaître et appliquer les principes de l'écoute active

Connaître et mettre en oeuvre les différentes méthodologies d'enquête

Faire preuve de créativité

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises (publiques ou privées de tous secteurs et toutes tailles) Organismes de formation
Fonction publique et territoriale
Cabinet conseil

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois
Conseiller en insertion professionnelle
Consultant/ formateur
Chargé Ressources Humaines

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 552 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 788
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement T6X61 — Employés des services divers V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

50% d'universitaires et 50% de professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Cinquante pour cent d'universitaires et cinquante de professionnels

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Commission pédagogique

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignant, professionnels, représentant formation continue et président de la commission pédagogique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.educ.univ-provence.fr>

<http://www.Michelvial.com>

<http://www.reseaueval.com>

Université d'Aix-Marseille I

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9183/>